



Compte-rendu du Conseil de la Vie Sociale

Lundi 9 mars 2026 à 10h30

PRÉSENTS	
Résidents Voix délibératives	Mme CORREIA Rina Mme FAURE Marguerite Mme VIAL Monique
Familles Voix délibératives	Mr ROUSSON Patrick Mr BORY Guy Mme CHANELIÈRE Marie Jo
Représentant du Personnel de l'établissement Voix délibératives	Mme TALARON Marine Mme CHAREF Malika
Conseil Départemental Voix consultative	/
Direction de l'établissement Voix consultative	Mr VERRON Christian – <i>Directeur d'établissement</i> Mme TINOCO Émilie – <i>Adjointe de direction</i> Mme PHILIPPOT Mélanie – <i>Cadre de santé</i> Dr DUBOEUF – <i>Médecin coordonnateur</i> Mme FOURNIER Sandra – <i>Qualificienne</i>

Rappel de l'ordre du jour

1. Désignation du président du CVS..... 1
2. Coupe Pathos 2
3. Présentation du bilan des plaintes et réclamations et des fiches d'évènements indésirables 2
4. Questions diverses..... 4

1. Désignation du président du CVS

Les rôles sont présentés. **Mme CORREIA** est désignée **présidente du CVS** par les membres présents et Madame FAURE et Madame VIAL sont désignées vice-présidentes.

Mr ROUSSON est désigné comme premier interlocuteur des représentants des familles.

Au niveau du personnel, un titulaire est désigné au niveau de la cuisine : Mme Angélique GAUCHER, Mme Léa MOINE sera donc suppléante et Mme Marine TALARON est désignée titulaire et Mme Malika CHAREF suppléante.

2. Coupe Pathos

Mr VERRON explique que la dotation soins versée par l'ARS à l'établissement dépend de l'évaluation du Pathos qui détermine le niveau de dépendance de l'ensemble des résidents et donc les moyens financiers versés concernant les soins à l'EHPAD.

Lors de la dernière évaluation en 2024, le Pathos a entraîné une perte d'environ 100 000€ du budget soins. Une nouvelle coupe Pathos est organisée pour le **26 mars** prochain, un médecin évaluateur va se rendre à l'EHPAD pour déterminer le budget annuel qui sera fixé pour 5 ans.

L'établissement est accompagné par un médecin expert, le Dr ROGÉZ, qui a travaillé avec les soignants pour cette évaluation.

Par exemple le suivi du carnet vaccinal et les choix des résidents et familles à ce sujet font l'objet d'une cotation qui participe au score final.

3. Présentation du bilan des plaintes et réclamations 2025

En **2025**, l'EHPAD Les Tilleuls à Aurec a comptabilisé **9 plaintes et réclamations** de résidents / familles : **5** ont été rédigées par **écrit** et **4** ont été réalisées **oralement**. Toutes ces demandes font l'objet d'une inscription au registre de suivi des plaintes et réclamation de l'EHPAD.

Les plaintes et réclamations 2025 concernent les catégories suivantes : communication, soins, entretien, lingerie, visites, perte d'objet, comportement résident et comportement agent.

Elles ont toutes donné lieu à des retours aux réclamants avec en moyenne un temps de réponse avec accusé de réception oral / écrit qui est de **5.75 jours** et suivi d'une réponse définitive ultérieure si une enquête interne a été nécessaire.

Les **actions** suivantes ont été menées **à long terme** :

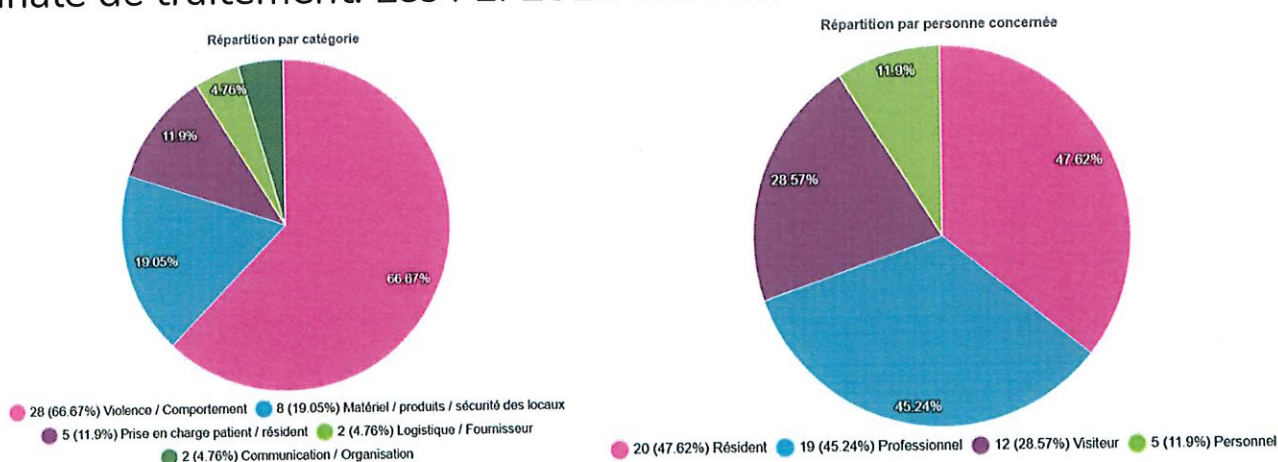
- Information de l'administration concernant l'envoi des mails aux familles en copie cachée.
- Mise à jour des protocoles de bionettoyage en juin 2025 suivi d'une sensibilisation des agents concernés en juillet 2025.
- Diplôme Universitaire en soins palliatifs à planifier pour un IDE.
- Rappel en équipe de conseiller aux proches de résidents qui ont des troubles cognitifs d'éviter de leur remettre de l'argent afin d'éviter les pertes.
- Rappel en équipe de l'importance de respecter les choix et besoins des résidents + travail à venir sur les projets personnalisés.

Les plaintes et réclamations sont analysées chaque mardi par l'équipe de direction et font l'objet d'un retour en grande relève l'après-midi si cela nécessite une action générale.

A ces 9 échanges, s'ajoute une plainte déjà en cours l'année précédente : **4 courriers concernent l'année 2025**, il s'agit d'une problématique relationnelle avec plusieurs agents et fait l'objet d'un suivi en 2026 où des actions sont toujours en cours.

4. Présentation du bilan des fiches d'évènements indésirables 2025

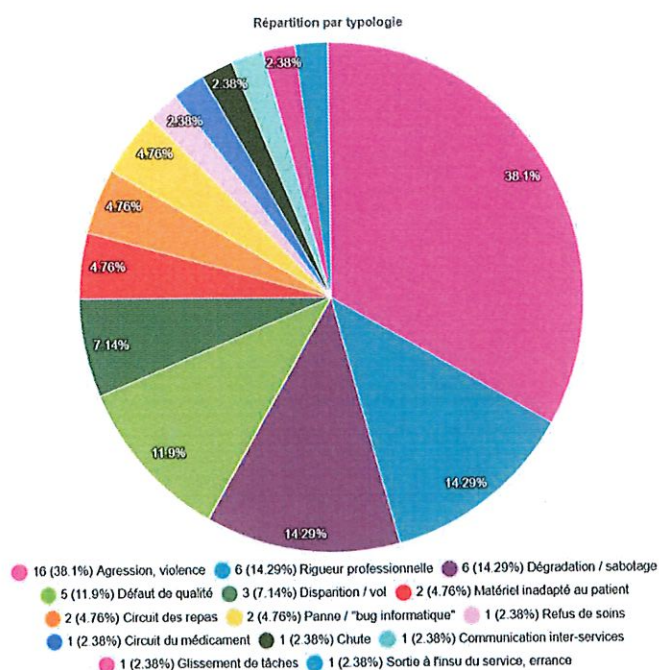
En **2025**, l'EHPAD Les Tilleuls à Aurec a comptabilisé **42 fiches d'évènements indésirables** déclarées par les agents, à ce jour 95% sont clôturées et donc solutionnées alors que 2 fiches sont toujours en phase finale de traitement. Les FEI 2025 concernent :



Maison de Retraite « Les Tilleuls » - 181 rue du 19 mars 1962 - B.P. 29 – 43110 Aurec sur Loire
 ☎ 04 77 35 42 59 – Courriel : administration@ehpad-aurecsurloire.fr

Les **actions** suivantes ont été menées **à long terme** :

- Travail renforcé avec l'équipe mobile de gériatrie de l'hôpital de Firminy.
- Formation Humanitude juin 2026.
- Travail à venir sur le circuit du médicament (sensibilisation des agents) en 2026.
- Mise à jour de la conduite à tenir en cas de fugue (CVS 21/10/2025).



- Mise à jour du Plan Bleu et du plan de continuité de l'activité début 2026.
- Commission restauration en mars 2026.

Les FEI font l'objet d'une analyse par l'équipe de direction le mardi et d'un retour aux agents concernés ou à l'ensemble des agents en grande relève si nécessaire.

5. Questions diverses

Mr VERRON explique la difficulté rencontrée avec certaines familles parfois lors des animations et précise que ces **animations sont thérapeutiques et qu'il est important que les résidents puissent participer d'eux même**. Mr VERRON explique qu'il est important de laisser les animatrices faire leur travail et les résidents participer aux activités par eux-mêmes, cela peut être intéressant de venir en soutien uniquement si les animatrices demandent aux familles de le faire.

Mr VERRON revient sur la commission restauration réalisée mardi 24 février et les résidents présents semblent satisfaits de cette réunion qui sera renouvelée régulièrement.

Mr VERRON explique que le maire élu sera désigné président du Conseil d'Administration et précise que l'établissement dépend de la fonction publique hospitalière et donc du Ministère de la Santé.

Un texte précise les missions du président du Conseil d'Administration dans ce type d'établissement, qui n'est pas le même que les établissements qui dépendent de la fonction publique territoriale.

Concernant les **élections municipales**, l'établissement s'organisera pour qu'une soignante puisse accompagner les résidents qui souhaitent aller voter à la résidence Les Tilleuls à condition qu'ils soient inscrits sur la liste des électeurs de la mairie d'Aurec. Aucune demande de procuration n'a été réalisée auprès de l'EHPAD.

QUESTIONS	REPONSES APPORTEES PAR LA DIRECTION
Qu'en est-il des travaux envisagés à l'extérieur du CANTOU ?	Certaines familles se sont proposées pour venir faire du bénévolat afin d'aider à l'aménagement extérieur. Mr VERRON précise que le sujet sera abordé avec le nouveau Conseil d'Administration.
Qu'en est il du remplacement de Mr VERRON ?	Le poste est publié, la procédure est en cours mais à ce jour aucune information sur la personne qui succèdera à Monsieur VERRON. L'information sera donnée lorsqu'une décision sera officielle.

La séance est clôturée à 11h30 par la présidente Mme CORREIA.

Mme CORREIA

Présidente du C.V.S.

